SOMMAIRE DE LA NOUVELLE VISION POUR LE CANADA

PRATIQUE DE MÉDECINE FAMILIALE– LE CENTRE DE MÉDECINE DE FAMILLE 2019

THE COLLEGE OF FAMILY PHYSICIANS OF CANADA
LE COLLÈGE DES MÉDECINS DE FAMILLE DU CANADA

CENTRE DE MÉDECINE DE FAMILLE

© 2019 Le Collège des médecins de famille du Canada

Tous droits réservés.
Ce contenu peut être reproduit en entier à des fins éducatives, personnelles
et non commerciales seulement, avec mention conformément à la citation ci-après.
Toute autre utilisation requiert la permission du Collège des médecins de famille du Canada.

Pour citer ce document :

Collège des médecins de famille du Canada. *Sommaire de la nouvelle vision pour le Canada : Pratique de médecine familiale — Le Centre de médecine de famille*. Mississauga, ON : Collège des médecins de famille du Canada ; 2019.

Le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) remercie tous les organismes et les autres contributeurs de leur aide inestimable lors de l'élaboration du présent document.

Le CMFC reconnaît que plusieurs organisations, y compris les suivantes, ont exprimé leur appui pour le CMF 2019 :

Inforoute Santé du Canada

Association canadienne des travailleurs sociaux

Association canadienne des infirmières en médecine familiale

Association canadienne de soins et services à domicile

Association médicale canadienne

Association des infirmières et infirmiers du Canada

Association canadienne de santé publique

Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada

Working for Change

Pour une liste complète des appuis reçus, voir le site Web du **Centre de médecine de famille**.

INTRODUCTION

Les besoins en constante évolution des patients et de leur communauté imposent au système de soins de santé des demandes sans cesse changeantes afin de maintenir et améliorer la qualité des services. Les changements démographiques, la complexité grandissante du secteur de la santé et les nouvelles technologies contribuent au dynamisme du système de santé. Les médecins de famille jouent un rôle de premier plan dans ce système, puisqu'ils sont à la fois le premier point de contact des patients et une ressource médicale fiable pour les communautés qu'ils desservent. Par ailleurs, ils prennent soin de leurs patients et leur viennent en aide dans toutes leurs interactions avec le système de santé. La vision du Centre de médecine de famille (CMF) met l'accent sur le rôle de la médecine familiale et des médecins de famille dans la prestation de soins de qualité, avec compassion et en temps opportun.

Le succès d'un CMF repose sur le travail d'équipe et la collaboration, tant l'implication des patients dans leurs propres soins que la collaboration interprofessionnelle et intraprofessionnelle des fournisseurs de soins et la contribution des décideurs pouvant offrir l'infrastructure et le financement nécessaires. Ce document de vision a été rédigé grâce aux précieux commentaires de divers intervenants, un reflet de l'approche collaborative qu'il prône. Son but est de réaliser la vision du Centre de médecine de famille pour tous les patients et les fournisseurs de soins du Canada.

En 2011, le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) publiait **Une vision pour le Canada : La pratique de la médecine familiale**[1]: **Le Centre de médecine de famille**. Ce document présentait une vision pour l'avenir des soins primaires en transformant le système de soins de santé pour mieux répondre aux besoins de toutes les personnes qui habitent au Canada. La vision définissait les 10 piliers qui composent le Centre de médecine de famille (CMF) et fournissait des recommandations détaillées pour aider les médecins de famille et leurs équipes, ainsi que les responsables de l'élaboration des politiques et les administrateurs du système de soins de santé, à mettre en place ce nouveau modèle partout au pays.

L'OBJECTIF DE CE DOCUMENT

Le CMF 2019, la vision mise à jour présente les 10 piliers révisés qui composent un CMF. Les attributs clés sont définis et expliqués pour chacun des piliers. Des références sont fournies afin de démontrer les données probantes provenant de la recherche pour chaque attribut. Ce document vise à appuyer les médecins de famille qui travaillent actuellement dans un CMF afin de faire en sorte que leur pratique respecte davantage les piliers du CMF, ou à aider les pratiques qui désirent faire une transition vers un CMF. De plus, ce document peut guider les gouvernements, les responsables de l'élaboration des politiques, d'autres professionnels de la santé et les patients sur les façons de structurer un système de soins de santé qui répond mieux aux besoins de la population canadienne.

Plusieurs ressources pour le CMF ont été mises au point et continueront d'être disponibles. Elles comprennent des **guides Conseil pratique** sur divers sujets, ainsi que **l'outil d'autoévaluation** qui peut aider à quantifier les progrès de la pratique vers la vision du CMF. Au fil du temps, plus de matériel sur les nouveaux thèmes identifiés dans la vision révisée, ainsi que des outils pour appuyer les médecins dans la transition vers l'adoption des structures du CMF — par exemple la trousse de mise en œuvre du CMF — seront disponibles sur le site : **centremedecinedefamille.ca**.

Qu'est-ce que le Centre de médecine de famille ?

Le CMF est une pratique de médecine de famille définie par ses patients comme l'endroit où ils se sentent le plus à l'aise de parler de leur santé personnelle et familiale, ainsi que de leurs problèmes de santé. Le CMF peut être divisé en trois thèmes : Fondements, Fonctions et Développement continu (voir le **Tableau 1**).

Tableau 1 : 10 piliers de la vision révisée du CMF

THÈME	PILIER
Fondements	1. Administration et financement 2. Infrastructure appropriée 3. Soins interreliés
Fonctions	4. Soins accessibles 5. Capacité de s'adapter aux besoins de la communauté et responsabilité sociale 6. Soins complets et globaux prodigués en équipe sous le leadership d'un médecin de famille 7. Continuité des soins 8. Soins offerts en partenariat avec le patient et sa famille
Développement continu	9. Mesure, amélioration continue de la qualité et recherche 10. Formation, éducation et développement professionnel continu

Figure 1. Centre de médecine de famille

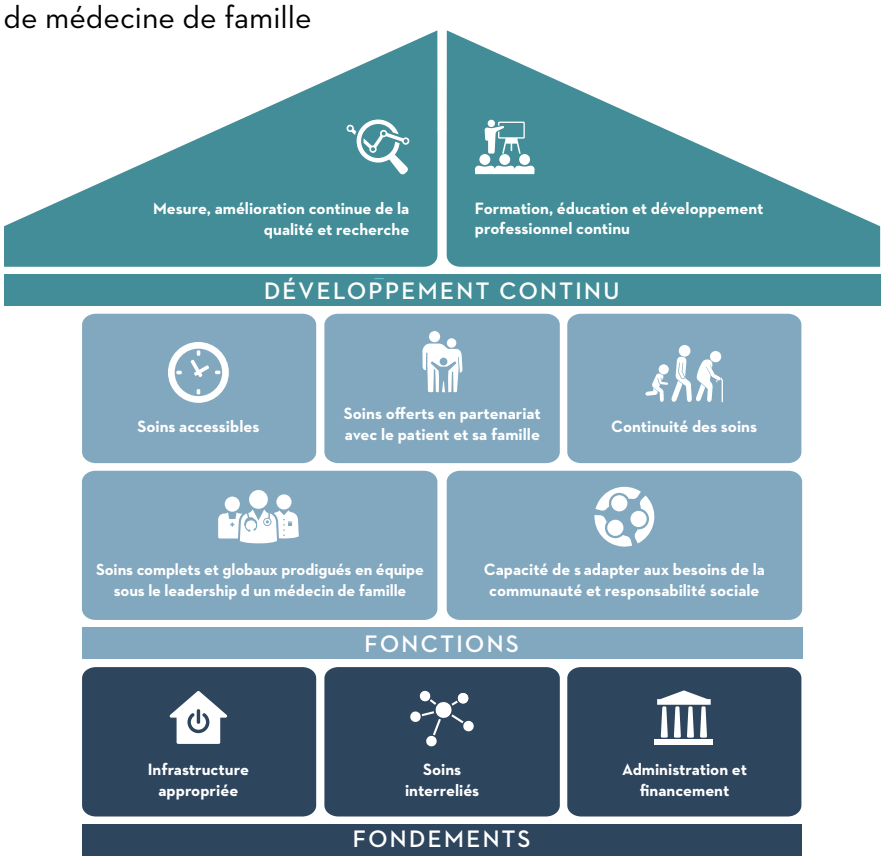

FONDEMENTS

Les fondements du CMF sont les structures de soutien sous-jacentes qui permettent à la pratique d'exister, et qui facilitent chacune des fonctions du CMF. Sans un fondement solide, le CMF ne peut pas fournir de soins de haute qualité axés sur les patients. Les fondements sont l'administration et le financement (qui comprennent le soutien financier et gouvernemental, ainsi qu'une gouvernance, un leadership et une gestion solides), l'infrastructure appropriée (qui comprend l'espace physique, les ressources humaines, les dossiers électroniques et d'autres supports numériques) et les soins interreliés (l'intégration de la pratique dans d'autres milieux de soins grâce aux TI en santé).

1er pilier : Administration et financement

Les pratiques ont besoin de personnel, de soutien financier, de mobilisation, de gouvernance, de leadership et de gestion afin de fonctionner au sein de la communauté et d'offrir des soins exceptionnels.	
1.1	Les rôles et les responsabilités en matière de gouvernance, d'administration et de gestion sont clairement définis et appuyés dans chacun des CMF.
1.2	Le système investit suffisamment de fonds pour appuyer les CMF, y compris les rôles cliniques, administratifs, éducatifs et en recherche de chacun des membres de l'équipe du CMF.
1.3	Les modèles de rémunération mixte qui appuient le mieux les soins en équipe en partenariat avec les patients dans un CMF doivent être considérés pour encourager l'approche désirée.
1.4	Les futures ententes de financement des soins de santé fédérales/provinciales/territoriales fournissent des mécanismes de financement appropriés qui appuient les priorités du CMF, y compris les soins préventifs, la santé des populations, les dossiers électroniques, les soins communautaires et l'accès aux médicaments, aux services sociaux, ainsi qu'aux spécialistes et aux soins de courte durée appropriés.

2e pilier : Infrastructure appropriée

L'espace physique, les effectifs, les dossiers électroniques et les autres supports numériques, ainsi que l'équipement et les réseaux virtuels facilitent la prestation en temps opportun de soins complets, globaux et accessibles.	
2.1	Tous les CMF utilisent les DME dans leurs pratiques et ont accès aux supports numériques pour maintenir leur système de DME.
2.2	Les DME conçus pour être utilisés dans les CMF sont identifiés et approuvés par un processus centralisé qui comprend les médecins de famille et d'autres professionnels de la santé. Les pratiques peuvent sélectionner un DME à partir d'une liste de fournisseurs approuvés régionalement.
2.3	Les DME approuvés pour les CMF tiennent compte des normes appropriées de prise en charge des soins aux patients dans un établissement de soins primaires et offrent la possibilité d'émettre des ordonnances électroniques. Ils sont munis de programmes de soutien aux décisions cliniques ; d'outils de consultation et d'orientation électroniques ; d'outils de prise de rendez-vous électroniques qui favorisent l'accès anticipé aux soins ; et de systèmes qui appuient l'analyse des données, l'enseignement, la recherche, l'évaluation et l'ACQ.
2.4	Les dossiers électroniques utilisés dans un CMF sont interreliés, conviviaux et compatibles.
2.5	Les pratiques qui partagent des locaux dans un CMF sont des espaces physiques accessibles et créés pour favoriser la collaboration et l'interaction entre les membres des équipes.
2.6	Un CMF dispose du personnel approprié pour fournir un accès en temps opportun (p. ex., avoir des adjoints au médecin et/ou des infirmières autorisées pour atteindre les objectifs du CMF).
2.7	Un CMF possède la technologie nécessaire pour permettre des formes alternatives de soins, comme des soins virtuels ou des télésoins.
2.8	Du financement et des ressources suffisants sont fournis pour garantir que les exigences des enseignants et de l'établissement seront respectées par tous les sites d'enseignement des CMF.

3e pilier : Soins interreliés

Le processus d'intégration de la pratique avec d'autres services et milieux de soins est rendu possible grâce à l'intégration de la technologie de l'information en santé.	
3.1	Un CMF est en contact avec les services sociaux et de santé offerts dans la communauté pour l'orientation des patients.
3.2	Des liens définis sont établis entre le CMF et d'autres spécialistes, et les services de soins médicaux de la communauté locale ou la plus proche pour garantir l'orientation des patients en temps opportun.
3.3	Le CMF permet de centraliser la collecte et le partage de renseignements pertinents sur les patients grâce à la technologie de l'information. Il assure la continué de l'information sur les patients recueillie dans différents établissements de services sociaux et médicaux.

Figure 2. Voisinage médical du patient

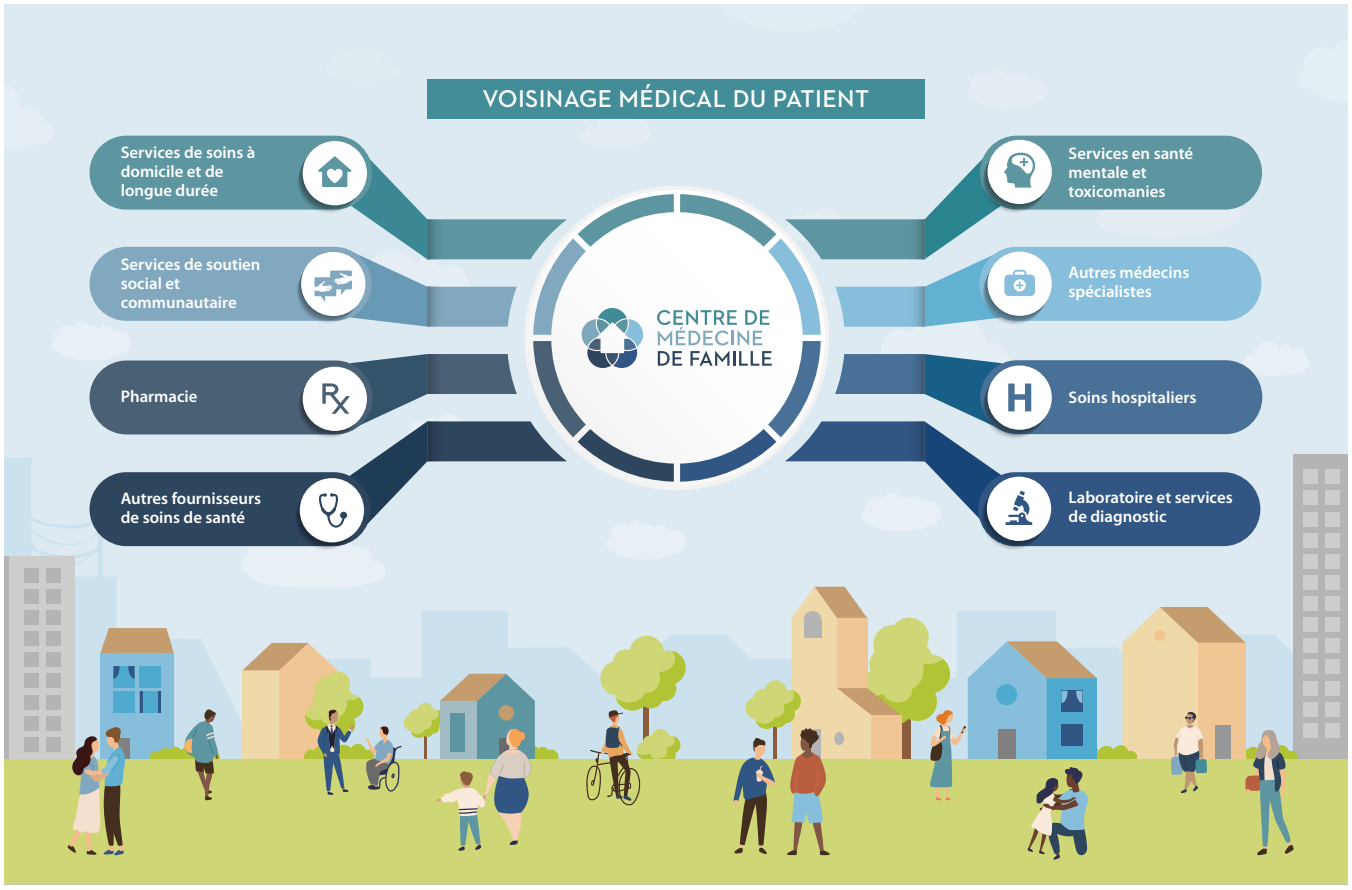

FONCTIONS

Les fonctions décrivent le noyau du CMF et les soins qu'il fournit. Il s'agit des éléments principaux qui différencient un CMF d'autres formes de soins primaires. Un CMF offre : des soins accessibles ; la capacité de s'adapter aux besoins de la communauté et la responsabilité sociale ; des soins complets et globaux prodigués en équipe sous le leadership d'un médecin de famille ; la continuité des soins ; et des soins offerts en partenariat avec le patient et sa famille.

SOINS ACCESSIBLES
PAGE 7 ▶

CAPACITÉ DE SADAPTER AUX BESOINS DE LA COMMUNAUTÉ ET RESPONSABILITÉ SOCIALE
PAGE 7 ▶

SOINS COMPLETS ET GLOBAUX PRODIGUÉS EN ÉQUIPE SOUS LE LEADERSHIP D UN MÉDECIN DE FAMILLE
PAGE 8 ▶

CONTINUITÉ DES SOINS
PAGE 9 ▶

SOINS OFFERTS EN PARTENARIAT AVEC LE PATIENT ET SA FAMILLE
PAGE 9 ▶

4e pilier : Soins accessibles

Grâce à l'adoption de l'accès anticipé et des rendez-vous accélérés, de l'accès virtuel, des approches axées sur l'équipe et des soins accessibles, les patients peuvent être vus rapidement.	
4.1	Un CMF garantit que les patients ont accès à des conseils médicaux et à l'information sur les options de soins offertes 24 heures par jour, 7 jours sur 7, 365 jours par année.
4.2	Chaque patient est inscrit auprès d'un CMF.
4.3	Les CMF offrent des options de prise de rendez-vous qui garantissent un accès en temps opportun aux soins appropriés.
4.4	Quand le médecin de famille personnel du patient n'est pas disponible, un rendez-vous est pris avec un autre médecin, une infirmière ou un autre professionnel de la santé qualifié membre de l'équipe du CMF.
4.5	Les patients peuvent participer à la planification et à l'évaluation du système de prise de rendez-vous de leur CMF.
4.6	Le nombre de patients inscrits par prestataire dans un CMF doit être approprié pour garantir un accès en temps opportun aux rendez-vous et à des soins sécuritaires de haute qualité.

5e pilier : Capacité de s'adapter aux besoins de la communauté et responsabilité sociale

Un CMF doit rendre des comptes à la communauté qu'il dessert et répondre aux besoins de la population par l'intermédiaire d'interventions au niveau du patient, de la pratique, de la communauté et des politiques.	
5.1	Les CMF ont comme objectif d'évaluer et d'aborder les déterminants sociaux de la santé (p. ex., le revenu, l'éducation, l'hébergement, le statut d'immigrant) comme des aspects pertinents relativement à la personne touchée, à la communauté et aux politiques.
5.2	Le nombre de patients inscrits tiendra compte des besoins de la communauté et de la sécurité du patient.
5.3	Les CMF utilisent les données sur les populations marginalisées/à risque pour adapter les soins, la programmation et son plaidoyer pour répondre aux besoins propres à la communauté.
5.4	Les médecins de famille du CMF agissent en fervents défenseurs de la santé auprès des personnes touchées et de la communauté, ainsi que sur le plan des politiques, à l'aide du cadre CanMEDS–Médecine familiale (CanMEDS-MF) qui les guide dans leurs efforts de représentation, et ils sont appuyés dans cette tâche.
5.5	Les médecins de famille et les membres de l'équipe du CMF fournissent des soins qui sont anti-oppressifs et culturellement sécuritaires, et tentent d'atténuer la discrimination à laquelle sont confrontés plusieurs patients à cause de leur âge, leur genre, leur race, leur classe, leur orientation sexuelle, leur identité de genre, leurs capacités, etc.

6e pilier : Soins complets et globaux prodigués en équipe sous le leadership d'un médecin de famille

Un vaste éventail de services est offert par une équipe interprofessionnelle. Le patient ne voit pas toujours son médecin de famille, mais les interactions avec tous les membres de l'équipe sont communiquées de façon efficace au sein d'un CMF. Il est possible que l'équipe ne partage pas les mêmes locaux, mais le patient est toujours vu par un professionnel de la santé qui possède les compétences pertinentes, et celui-ci peut rejoindre un médecin (idéalement le médecin de famille du patient) au besoin.

6.1	Un CMF inclut un ou plusieurs médecins de famille, qui sont les prestataires de soins principaux pour leurs patients inscrits.
6.2	Des médecins de famille dotés de compétences avancées, ainsi que d'autres spécialistes médicaux, font partie de l'équipe ou du réseau d'un CMF, et ils collaborent avec le médecin de famille personnel du patient pour fournir un accès en temps opportun à divers services de soins primaires et de consultation.
6.3	Des modèles de soins partagés sur place sont encouragés et soutenus au sein de chaque CMF afin de permettre des consultations médicales rapides et une continuité des soins.
6.4	L'emplacement et la composition de l'équipe d'un CMF sont flexibles, en fonction des besoins et de la réalité de la communauté ; les membres de l'équipe peuvent être au même endroit ou travailler dans des réseaux virtuels.
6.5	Un médecin de famille personnel et une infirmière qui possèdent des qualifications pertinentes sont au cœur des équipes des CMF; on encourage et appuie l'ajout d'autres membres (y compris, mais sans s'y limiter, les adjoints au médecin, les pharmaciens, les psychologues, les travailleurs sociaux, les physiothérapeutes, les ergothérapeutes, les diététistes et les chiropraticiens), au besoin.
6.6	Les médecins, les infirmières et les autres membres de l'équipe du CMF sont encouragés à entretenir des relations avec les patients et soutenus dans ces efforts. Chaque prestataire de soins est reconnu comme membre de l'équipe du centre de médecine du patient.
6.7	Les infirmières et les autres professionnels de la santé qui font partie de l'équipe d'un CMF fournissent des services conformément à leurs rôles définis, leurs champs d'activité professionnelle et leurs compétences acquises personnellement. Leur rôle consiste à fournir des soins épisodiques et continus afin de soutenir et de compléter — et non de remplacer — ceux du médecin de famille.

7e pilier : Continuité des soins

Les patients sont en meilleure santé et peuvent vivre pleinement leur vie quand ils reçoivent des soins d'un prestataire responsable qui les accompagne et qui sait comment leur santé évolue au fil du temps.	
7.1	Le CMF favorise et encourage les relations à long terme entre les patients et les membres de l'équipe de soins, assurant ainsi la prestation de soins continus pendant toute la vie du patient.
7.2	Les équipes des CMF assurent la continuité des soins offerts à leurs patients dans différents contextes, notamment dans un cabinet de médecine de famille, dans les hôpitaux, les établissements de soins de longue durée et d'autres établissements dans la communauté, ainsi qu'au domicile du patient.
7.3	Un CMF sert de point central pour la coordination et la continuité des soins liés à tous les services médicaux que ses patients reçoivent dans la communauté médicale.

8e pilier : Soins offerts en partenariat avec le patient et sa famille

Les pratiques de médecine de famille répondent aux besoins uniques des patients et des familles dans leur environnement.	
8.1	Les soins et les prestataires de soins dans un CMF sont centrés sur les patients, et les services offerts répondent aux volontés, aux préférences et aux attentes des patients.
8.2	Les patients, leurs familles et leurs aidants naturels participent activement au processus de prise de décisions partagée.
8.3	Un CMF facilite l'accès à l'information médicale pour les patients grâce à des dossiers médicaux électroniques selon l'entente convenue avec l'équipe de soins.
8.4	Les soins autogérés sont encouragés et appuyés dans le cadre des plans de soins de chaque patient.
8.5	Des stratégies qui encouragent l'accès à diverses options de soins qui vont au-delà des consultations traditionnelles en cabinet (p. ex., les télésoins, les soins virtuels, les unités de santé mobiles, les consultations électroniques, etc.) sont intégrées dans le CMF.
8.6	La participation des patients et les mécanismes de rétroaction officialisés (p. ex., les conseils consultatifs de patients, les sondages auprès des patients) font partie de la planification et l'évaluation continues.

DÉVELOPPEMENT CONTINU

Chaque CMF favorise le développement continu afin de mieux effectuer ses fonctions de base. Le CMF et son personnel sont engagés envers la mesure, l'amélioration continue de la qualité et la recherche, ainsi que la formation, l'éducation et le développement professionnel continu.

MESURE, AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ ET RECHERCHE
PAGE 11 ►

FORMATION, ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU
PAGE 11 ►

9e pilier : Mesure, amélioration continue de la qualité et recherche

Les pratiques de médecine de famille s'efforcent de progresser grâce à la mesure du rendement et à l'ACQ. La sécurité des patients est toujours une priorité et de nouvelles idées sont mises de l'avant grâce à l'implication des patients dans les activités de recherche et d'ACQ.
Les CMF créent et appuient des programmes d'ACQ qui évaluent la qualité et le rapport coût-efficacité des équipes et des services offerts en termes de satisfaction des patients et des prestataires de soins.
Les résultats de l'ACQ sont mis en application et utilisés pour améliorer les activités, les services et les programmes offerts par le CMF.
Tous les membres de l'équipe de professionnels de la santé (les équipes cliniques et administratives), ainsi que les apprenants et les patients, participeront aux activités d'ACQ qui se déroulent dans chaque CMF.
Les CMF encouragent leurs médecins, les autres professionnels de la santé, les étudiants et les résidents à participer à la recherche dans leurs milieux de pratique.
Les CMF sont des endroits idéaux pour la recherche communautaire sur la santé des patients et l'efficacité des soins et des services.

10e pilier : Formation, éducation et développement professionnel continu

Mettre l'accent sur la formation et l'éducation garantit que les connaissances et l'expertise des médecins de famille peuvent être partagées avec l'ensemble de la communauté des soins de santé, et au fil du temps en créant des organismes d'apprentissage où les étudiants et les médecins qui exercent la médecine à temps plein peuvent demeurer à la fine pointe des meilleures pratiques.	
10.1	Les CMF sont identifiés et appuyés par des facultés de médecine et d'autres établissements d'enseignement professionnel de la santé comme des endroits optimaux pour la formation expérientielle des étudiants et des résidents.
10.2	Les CMF enseignent et incarnent les éléments qui les définissent, notamment les soins en partenariat avec les patients, les équipes/réseaux de soins, les DME, l'accès en temps opportun aux rendez-vous, les soins complets, globaux et continus, la prise en charge de problèmes complexes indifférenciés, la coordination des soins, la recherche reliée à la pratique et l'ACQ.
10.3	Les CMF fournissent un milieu de formation pour les résidents en médecine de famille qui incarne les compétences définies dans le Cursus Triple C axé sur les compétences en médecine familiale, les quatre principes de la médecine familiale et les rôles CanMEDS-MF, et qui leur permet de les maîtriser.
10.4	Les CMF permettront aux médecins et aux autres professionnels de la santé de participer à des activités de développement professionnel continu (DPC) pour répondre aux besoins de leurs patients et de leurs communautés individuellement et en équipe.
10.5	Les CMF permettent aux médecins de famille de partager leurs connaissances et leur expertise avec la communauté plus large des soins de santé.

CONCLUSION

La vision révisée du CMF, soit d'un système de soins primaires hautement performant, répond à l'évolution rapide du système de santé et aux besoins changeants des Canadiens et Canadiennes. Les piliers et les attributs décrits dans ce document peuvent guider les pratiques à divers stades de la transition vers un CMF, et plusieurs caractéristiques se retrouvent dans d'autres documents fondamentaux de la médecine de famille comme le ***Profil professionnel en médecine de famille*** et les **quatre principes de la médecine familiale**. Des ressources de soutien, comme la trousse de mise en œuvre du CMF, sont disponibles pour aider ceux qui entament la transition à surmonter les obstacles au changement. Bien que les éléments de base du CMF demeurent les mêmes pour toutes les pratiques, chacune mettra en œuvre les recommandations en fonction de ses propres besoins.

Les pratiques de médecine de famille qui atteignent les objectifs et qui respectent les recommandations décrites dans cette vision seront des CMF, mais le concept évolue constamment. En même temps que les médecins de famille s'engagent à apporter des changements dans leurs pratiques, le CMFC pour sa part s'engage à appuyer les développements dans le CMF en créant et en faisant la promotion de nouvelles ressources qui seront disponibles sur le **site Web du CMF**. Le CMFC jouera aussi un rôle de mobilisation important pour s'assurer que le soutien nécessaire est en place pour atteindre les objectifs d'un CMF. Chaque pratique de médecine de famille au Canada devrait recevoir l'appui du public, des gouvernements et des autres intervenants en soins de santé (les partenaires du pentagramme) pour atteindre cet objectif. Cela garantira que chaque personne au Canada peut avoir accès aux meilleurs soins primaires possible pour eux-mêmes et pour leurs proches.

Le CMFC reconnaît les appuis suivants :

Inforoute Santé du Canada

« Nous sommes fiers de soutenir le CMFC et sa vision du Centre de médecine de famille. Grâce à la collaboration entre patients, fournisseurs de soins et décideurs, les principes du CMF peuvent nous aider à offrir de meilleurs soins primaires aux Canadiens et Canadiennes, et à améliorer leur état de santé. »

Dr Rashaad Bhyat, leader clinicien,
Inforoute Santé du Canada

CASW ACTS
Canadian Association of Social Workers / Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux

« Les travailleurs sociaux jouent un rôle primordial dans les équipes interdisciplinaires, et nous appuyons fortement les outils qui continueront d'encourager l'adoption en médecine familiale d'un modèle de soins en équipe axés sur le patient. »

Fred Phelps, directeur général,
Association canadienne des travailleurs sociaux

CFPNA
Canadian Family Practice Nurses Association

« Comme les infirmières en médecine de famille occupent une place importante dans l'équipe du CMF, nous sommes ravies de nous servir du document de vision du Centre de médecine de famille 2019 comme guide lorsque nous collaborons avec nos collègues médecins de famille à la planification et la mise en œuvre de services efficaces et efficients pour les patients. »

Treena Klassen, inf. aut., B.Sc., A.S.M.H., M.Ed.
Présidente, Association canadienne des infirmières en médecine familiale

Canadian Home Care Association
canadienne de soins et services à domicile

« Cette nouvelle vision de la médecine de famille au Canada cadre bien avec les principes harmonisés de l'ACSSD en matière de soins et services à domicile. Elle jette des bases claires pour la prestation de soins accessibles, responsables, fondés sur les données probantes et durables qui sont axés sur les patients et les familles. Nous appuyons fermement le Centre de médecine de famille 2019 du Collège des médecins de famille du Canada, car nous sommes convaincus qu'il aidera à réaliser cet idéal. »

Nadine Henningsen
Directrice générale et chef de la direction,
Association canadienne de soins
et services à domicile

Association médicale canadienne / Canadian Medical Association

« Proposant des mesures concrètes pour améliorer les soins primaires au Canada, le Centre de médecine de famille 2019 offre un plan d'action convaincant aux décideurs, aux fournisseurs de soins et aux patients. Les médecins comprennent l'impact réel que peut avoir une approche collaborative, qui assure l'efficacité continue des soins, et c'est pourquoi l'AMC est ravie de donner son appui à la vision de 2019. »

Dre Gigi Osler
Présidente

Canadian Nurses Association / Association des infirmières et infirmiers du Canada

« L'Association des infirmières et infirmiers du Canada soutient le Centre de médecine de famille (CMF) du Collège des médecins de famille du Canada et sa vision afin de renforcer les soins en partenariat avec les patients au Canada, de répandre leur pratique et d'élargir leur portée. Le personnel infirmier joue un rôle unique et crucial dans l'avancement des soins primaires grâce aux approches interprofessionnelles et centrées sur le patient. À cet égard, le CMF aide grandement à promouvoir la collaboration avec les patients et entre fournisseurs de soins de santé dans le but de répondre aux besoins changeants des patients et des communautés. »

Mike Villeneuve, directeur général et chef de la direction,
Association des infirmières et infirmiers du Canada

Canadian Public Health Association / Association canadienne de santé publique

« Le Centre de médecine familiale 2019 est une base importante pour transformer le système de santé afin qu'il réponde mieux aux besoins des Canadiens et Canadiennes. Il insiste sur la nécessité d'une action intersectorielle sur les déterminants sociaux de la santé, ce qui est particulièrement important à une époque où il faut faire preuve d'audace pour améliorer de façon significative la santé de la population, tout en réduisant le fardeau sur le système de soins aigus de notre pays. »

Dr Richard Musto
Président, Association canadienne
de santé publique

Royal College of Physicians and Surgeons of Canada / Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada

« La collaboration – entre les spécialistes en médecine de famille, les spécialistes de toutes les disciplines du Collège royal, les autres professionnels de la santé, les patients et leurs partenaires de soins – est essentielle pour la prestation de soins de santé qui répondent aux besoins et aux attentes des patients et des communautés du Canada. Nous appuyons fortement la vision du Centre de médecine de famille pour la prestation de soins complets et globaux, accessibles à tous en temps opportun. »

Andrew Padmos, BA, MD, FRCPC, FACP, FRCP
Directeur général

WORKING FOR CHANGE
A HOME. A JOB. A FRIEND AND SOCIAL CHANGE

« L'organisme Working for Change est heureux d'appuyer la vision du Centre de médecine de famille 2019. Celle-ci décrit le type de soins dont les participants aux programmes de Working for Change ont besoin de leurs médecins de famille et d'autres fournisseurs de soins primaires. Des soins accessibles, interreliés et prodigués avec compassion. Des soins socialement responsables qui s'adaptent aux besoins de nos communautés. Des soins qui résultent d'un partenariat avec les patients et leurs familles. »

Joyce Brown
Directrice exécutive, Working for Change

THE COLLEGE OF FAMILY PHYSICIANS OF CANADA

LE COLLÈGE DES MÉDECINS DE FAMILLE DU CANADA

CENTRE DE MÉDECINE DE FAMILLE